

Directives Phase Deux

Coronavirus 2019 (COVID-19) : Directives pour les Bibliothèques, Musées et Expositions

Pendant la Phase Deux, le public et les entreprises devront adopter de nouveaux comportements et des mesures de protection rigoureuses pour réduire les risques pour tous. En Phase Deux, certaines bibliothèques peuvent fournir des services élargis avec des limites de capacité. Les musées et les galeries peuvent rouvrir avec une capacité limitée. Des mesures de protection solides et une distanciation physique seront nécessaires. Les cafés-restaurants et les commerces de détail sont autorisés à ouvrir conformément aux normes du secteur. **Les mesures suivantes doivent être mises en œuvre pour aider à réduire le risque de transmission de COVID-19 parmi les employés, les visiteurs et la communauté.** Pour de plus amples informations, consulter coronavirus.dc.gov/phasetwo.

Veillez noter que toute personne présentant des symptômes de COVID-19, ou ayant été récemment exposée à une personne ayant reçu un diagnostic de COVID-19, ne doit pas travailler ou se rendre dans des lieux publics en raison du risque d'exposition des autres. Les symptômes de COVID-19 peuvent comprendre : fièvre (subjective ou 100,4 degrés Fahrenheit), frissons, toux, essoufflement ou difficulté à respirer, fatigue, douleurs musculaires ou corporelles, maux de tête, nouvelle perte de goût ou d'odeur, mal de gorge, congestion ou écoulement nasal, nausées ou vomissements, diarrhée ou autre malaise.

Information Générale

- Les bibliothèques peuvent rouvrir avec des services élargis, avec des limites de capacité et des mesures d'éloignement physique en place.
- Les musées et les galeries peuvent rouvrir avec des limites de capacité et des mesures d'éloignement physique en place.
- Les petits événements jusqu'à 50 personnes sont autorisés avec une distanciation physique.
- Les visites guidées ou les grands groupes ne sont pas autorisés dans la Phase Deux.
- Les zones de restauration doivent suivre les directives pour les restaurants de la Phase Deux.

Employés et visiteurs doivent pratiquer les mesures de prévention au quotidien :

- **Restez à la maison si vous ne vous sentez pas bien** ou avez été récemment exposé à une personne ayant le COVID-19.
- Pratiquez la distanciation sociale. Gardez une distance de deux mètres entre vous et les autres personnes qui ne font pas partie de votre foyer.
- Les employés et les visiteurs doivent porter un masque en permanence.
- Se laver fréquemment les mains (avec de l'eau et du savon ou un désinfectant pour les mains à base d'alcool).
 - Les moments clés pour se laver les mains sont notamment :
 - Avant de manger,
 - Après avoir utilisé les toilettes,
 - Avant et après avoir enfilé, touché ou retiré le masque,
 - Avant et après le travail et avant et après les pauses,
 - Avant et après le service à chaque visiteur,
 - Avant et après la manipulation de tout objet partagé (c'est-à-dire les livres) ;

- Après avoir manipulé les affaires d'autrui, et
- Après s'être mouché, avoir toussé ou éternué.

Mesures de l'employeur pour la sécurité des employés et des visiteurs :

- Fournir de quoi permettre une hygiène des mains fréquente (par exemple, du savon et de l'eau ou des désinfectants pour les mains à base d'alcool avec au moins 60 % d'alcool) aux entrées, aux postes de travail et dans les zones à fort trafic.
- Fournir au personnel des masques et des équipements de protection individuelle adaptés aux tâches professionnelles.
- Les gants doivent être portés pour les tâches professionnelles habituelles et changés fréquemment.
- Mettre en œuvre des politiques de congé qui soient souples et non pénalisantes, et permettre aux employés malades de rester chez eux. Les politiques de congé doivent également tenir compte des employés qui doivent rester à la maison avec leurs enfants en cas de fermeture d'une école ou d'une garderie, ou pour s'occuper de membres de la famille malades.
- Décaler autant que possible les quarts de travail, les heures de début et les heures de pause.
- Sensibiliser les employés au sujet du Covid-19. Veuillez consulter coronavirus.dc.gov pour plus d'information.
- Pour de plus amples informations sur les cafétérias sur site et boutiques cadeaux, veuillez consulter les directives sur les restaurants et directives sur les magasins de détail non essentiels à coronavirus.dc.gov/healthguidance.

Éviter les Contacts Étroits et Réduire les Points de Contact

- Aménager les postes de travail, les postes informatiques, les zones communes, les salles de pause et les autres zones de l'installation utilisées par le personnel et le public de manière à assurer un espace d'au moins 2 mètres entre les personnes.
- Installation de barrières de protection dans tous les endroits où il y a une interaction avec les clients qui ne peut se produire avec un éloignement social de 2 mètres, tels que les guichets et les zones de retrait des livres.
- Fournir des guides physiques, tels que du ruban adhésif sur les planchers et des panneaux de signalisation, pour s'assurer que les personnes restent à au moins 2 mètres l'une de l'autre dans les zones d'attente.
- Utiliser des repères visuels pour éviter les rassemblements.
- Les activités de groupe ne doivent pas dépasser la taille du groupe ou les limites de capacité, et les participants doivent respecter les recommandations en matière de distanciation sociale et de masque.
- Envisager la mise en place de billets d'entrée programmés/à heure fixe.
- Adopter des plates-formes virtuelles de billetterie et de réservation ainsi que l'enregistrement et le contrôle sans contact pour les interactions avec les clients
- Utiliser les rendez-vous pour des services étendus.
- Reconfigurer ou marquer la disposition des sièges pour délimiter un éloignement dans les espaces d'étude et de réunion.
- Développer les flux de circulation des clients pour tous les visiteurs afin de minimiser les passages en face à face.
- Développer des expériences virtuelles pour promouvoir l'accès aux offres artistiques et culturelles.

- Retirer des étagères les objets fréquemment manipulés qui ne peuvent pas être nettoyés ou désinfectés (par exemple, les magazines, les journaux).

Vérifier et Contrôler les Symptômes

- Effectuer un contrôle (par exemple, des questionnaires sur les symptômes) des employés tous les jours, avant d'entrer dans l'établissement, par téléphone ou en personne.
- Poser des affiches aux entrées informant le personnel des procédures de vérification et imposant au personnel et aux visiteurs de ne pas entrer s'ils ne se sentent pas bien.
- Si un employé développe des symptômes de COVID-19 au cours de la journée de travail, un plan doit être mis en place pour que cette personne s'isole immédiatement, prévienne son superviseur et quitte le bâtiment.
- Tenir un registre quotidien des personnes présentes dans le bâtiment pendant au moins 30 jours, si possible, afin de faciliter la recherche des contacts.

Nettoyer et Désinfecter

- L'organisation doit disposer d'un plan complet de nettoyage et de désinfection des zones à forte fréquentation et des surfaces fréquemment touchées (par exemple, les comptoirs, les rampes, les toilettes, etc.) de façon régulière tout au long de la journée.
- Si les surfaces sont visiblement sales, elles doivent être nettoyées avec un détergent ou du savon et de l'eau avant la désinfection.
- Au minimum, nettoyez et désinfectez les surfaces fréquemment touchées au début et à la fin de chaque quart de travail.
- Les ordinateurs et les machines de bureau (par exemple, les photocopieurs, les imprimantes), y compris ceux qui sont à la disposition du public, doivent être nettoyés et désinfectés après chaque utilisation.
- Pour plus d'informations sur le nettoyage des espaces publics et les désinfectants qui sont efficaces contre le virus à l'origine du COVID-19, voir le site du CDC : [:cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/community/reopen-guidance.html](https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/community/reopen-guidance.html).

Mesures relatives au Bâtiment

- Si le bâtiment a été fermé pendant une période prolongée, n'oubliez pas de vérifier les systèmes CVC et de vous assurer que tous les systèmes d'eau sont sûrs. Pour plus d'informations, voir le document du CDC sur la réouverture des bâtiments après un arrêt prolongé ou une exploitation réduite: [cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/php/building-water-system.html](https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/php/building-water-system.html).

Préparer un plan d'intervention en cas d'exposition au COVID-19

- Établir un plan dans le cas où un employé ou un visiteur reçoit un diagnostic positif au COVID-19.
- Identifier un point de contact dans l'établissement à qui l'employé peut notifier qu'il est positif au test du COVID-19 et à qui il peut divulguer cette information.
- Si un employé choisit de signaler à l'établissement qu'il est positif au COVID-19, l'établissement doit avoir un processus de notification pour partager les éléments suivants avec le personnel :
 - Sensibilisation au COVID-19, et explication des signes et symptômes du COVID-19
 - Se référer à la Directive pour les contacts d'une personne atteinte de COVID-19, disponible sur [coronavirus.dc.gov](https://www.coronavirus.dc.gov)

- Informations sur les possibilités de dépistage du COVID-19 dans le District of Columbia, disponible sur coronavirus.dc.gov/testing
- Si un employé notifie à l'établissement qu'il a été testé positif au COVID-19 **ET** que l'employé a eu de nombreux contacts avec les visiteurs **OU** si un visiteur notifie à l'établissement qu'il a été testé positif au COVID-19, alors l'établissement doit notifier DC Health en envoyant un e-mail à coronavirus@dc.gov avec les informations suivantes :
 - « Consultation COVID-19 » dans l'objet de l'e-mail
 - Nom et numéro de téléphone direct du meilleur point de contact de l'établissement pour que DC Health puisse retourner l'appel
 - Estimation du nombre de visiteurs potentiellement exposés
 - Bref résumé de l'incident/situation
- Un enquêteur de DC Health assurera le suivi, dans les 48 heures, de toutes les demandes soumises par e-mail de manière appropriée.

Les directives ci-dessus seront mises à jour à mesure de l'évolution de l'épidémie. Veuillez consulter régulièrement le site coronavirus.dc.gov pour les informations les plus récentes.